



DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE

CSA – PJJ du 17 juin 2026

Monsieur le Président,

Le drame insoutenable du meurtre de la petite Lyhanna plonge notre institution dans la douleur et exige une dignité absolue. La protection des enfants doit être au cœur de nos préoccupations. Pour éviter qu'un tel drame ne se reproduise, il est indispensable de procéder à une véritable introspection et, le cas échéant, de pointer les responsabilités individuelles si elles sont avérées.

La question des moyens ne doit pas être éludée mais elle ne peut pas être l'unique argument pour expliquer la défaillance du système judiciaire. En pareille circonstance, il faut raison garder, éviter les invectives et tendre à l'unité.

Malheureusement, certains sont gagnés par l'émotion et préfère répondre à leurs instincts primitifs.

C'est notamment le cas de la CGT-PJJ qui a fait le choix de la propagande mensongère, de la diversion idéologique et de l'esquive corporatiste. En effet, dans son dernier communiqué, elle s'attaque à **Force Ouvrière**, en lui reprochant « une étrange conception du syndicalisme ».

Puisque ces derniers sont des nostalgiques du centralisme et veulent donner des leçons de vertu syndicale, regardons d'un peu plus près leurs propres pratiques.

La CGT PJJ, qui puise ses références dans un manuel de propagande des années 50, s'empresse de défendre une corporation sans considération des victimes d'un drame abject. Elle s'aligne sagement derrière la magistrature sans mot dire. Voir un syndicat qui se prétend révolutionnaire se faire le porte-drapeau de l'autorité judiciaire et des privilèges de chapelle ne manque pas d'ironie.

Il n'aura échappé à personne que les orientations et les oukases de ce syndicat sont directement dictés par la maison-mère et les vestiges du Parti communiste Français.

Leurs postures ne sont pas guidées par le bon sens ou l'intérêt des agents, mais par une doctrine poussiéreuse. L'idéologie doit primer sur la réalité du terrain, quitte à tordre les faits pour qu'ils entrent de force dans la logique marxiste. Voilà où se trouve la véritable soumission ! Voilà ce que l'on peut qualifier d'étrange syndicalisme.

À l'inverse, FO Justice PJJ est un syndicat libre, indépendant de tout parti et de tout dogme. Nous ne roulons pour aucun bureau politique, notre seule boussole, ce sont les personnels !

Pour **Force Ouvrière**, les responsabilités liées à ce crime abominable sont multifactorielles, en plus d'un manque de moyens évident, se pose clairement la question de la défaillance humaine. Nous le disons et l'assumons. Sauf à nous prouver le contraire, les magistrats ne sont pas pourvus d'attributs divins et, comme le commun des mortels, ils sont assujettis à l'erreur voire à la faute.

À l'instar des fonctionnaires, les magistrats doivent rendre compte de leurs manquements n'en déplaise à la CGT PJJ.

.../...



Notre Force, c'est vous

Pour une rémunération et des conditions de travail dignes

Demander que la lumière soit faite n'est pas « jeter les magistrats à la vindicte ». C'est au contraire isoler les défaillances individuelles pour éviter que la responsabilité ne retombe, injustement, sur l'ensemble de la profession.

Pour **Force Ouvrière**, l'immense majorité des magistrats travaille avec abnégation et rigueur, cela n'empêche pas de pointer ceux qui déshonorent le corps.

Monsieur le Président,

FO Justice PJJ IDF-OM a dénoncé dans un tract des problèmes organisationnels lors du challenge Michelet. En aucune manière les agents n'étaient visés, l'alerte pointait uniquement la direction territoriale, interrégionale Grand-Est et la centrale.

Nous aurions pu étendre à d'autres délégations telles que celle du Sud-Est qui a été enjointe de quitter sur le champ le challenge Michelet avec des jeunes désabusés. Ce qui est sûr, c'est que de nombreux dysfonctionnements ont été recensés par tous les participants et nous assumons de pointer certains d'entre eux, surtout quand ils ont eu un impact sur les mineurs et les professionnels. Cela ne vient en aucun cas remettre en cause l'abnégation et la rigueur de l'ensemble des professionnels qui ont participé à cette manifestation nationale.

Nous ne pouvons donc passer sous silence l'insulte éhontée d'un élu national de la CGT PJJ du Grand Est. Ce dernier, dans un discours particulièrement vulgaire a invité publiquement **Force Ouvrière** à se « torcher » avec son tract sur le challenge Michelet.

En tout état de cause, par la voix de son élu national, ce syndicat accepte de s'asseoir sur les conditions d'accueil indignes de certaines délégations et préfère se moquer du bien-être des mineurs. **Étrange conception du syndicalisme !**

À l'avenir, avant de vous lancer dans des diatribes cavalières et donneuses de leçons, avant d'insulter les représentants du personnel de **Force Ouvrière** et d'œuvrer pour la désunion syndicale, faites votre propre autocritique et évitez de porter un jugement sur une organisation syndicale responsable, au risque de vous ridiculiser davantage.

Monsieur le Président,

Nous souhaiterions conclure cette déclaration préliminaire en ayant une pensée profonde pour l'éducateur de l'UEHC de Toulon, décédé dans l'exercice de ses missions.

Nous regrettons que notre avis n'ait pas été entendu lors de la multilatérale relative au bilan des expérimentations. **FO Justice PJJ** avait demandé l'arrêt immédiat des expérimentations et notamment des SAS, au vu des graves insuffisances constatées dans les services concernés.

Nous accueillons très favorablement la décision de mettre un terme aux expérimentations. Pour autant, il faudra aller plus loin et aborder rapidement la question du doublement du travail de nuit, des déplacements professionnels et du travail isolé.

Même si le risque zéro n'existe pas, nous devons collectivement tout mettre en place pour permettre aux agents de travailler dans les conditions les plus sécurisées.



FO Justice PJJ

Le 17 Juin 2026

Notre *FO*orce, c'est vous
Pour une rémunération et des conditions de travail dignes